



ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE

DEMANDE DE PROPOSITIONS

L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) invite les consultants éligibles intéressés à soumettre des propositions pour la fourniture d'un service de conseils pour la CREATION D'UNE BASE DE DONNEES DU COMMERCE ET D'UN SYSTEME D'INFORMATION SUR LA PAGE INTERNET DE L'AEC

Les Termes de Référence et Indications pour la soumission des Propositions pour ce conseil sont fournis ci-dessous.

DEMANDE DE PROPOSITIONS

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE CONSULTANT OFFRANT DES SERVICES TECHNIQUES A LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES DE L'ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC) POUR LE PROJET D'INTERCONNECTIVITÉ VISANT A AMÉLIORER LA FACILITATION DU COMMERCE ET LE TRANSPORT MARITIME DE COURTE DISTANCE DANS LA GRANDE CARAÏBE

1.0 CONTEXTE

L'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) est une organisation intergouvernementale établie en vertu de la Convention créant l'Association des Etats de la Caraïbe, signée à Cartagena de Indias en juillet 1994, dont l'Article III définit son objectif comme celui de "consultation, coopération et concertation" dans le but « d'identifier et de promouvoir la mise en œuvre de politiques et de programmes ». Pour l'accomplissement de ce mandat, la Convention signale des domaines de travail prioritaires, un desquels est « la création d'un espace économique élargi pour le commerce et l'investissement à travers la Direction du Développement du commerce et des relations économiques extérieures », ci-après dénommée la Direction du Commerce.

La promotion du commerce et d'un espace économique élargi pour l'investissement et la durabilité économique constitue un pilier primordial, sur lequel a été fondée l'Association des Etats de la Caraïbe(AEC). La Direction du Commerce est chargée de traiter l'expansion du commerce au sein de l'AEC, moyennant la présentation de possibilités de coopération et d'action concertée, permettant d'augmenter les avantages que les synergies d'intégration et de libéralisation du commerce peuvent apporter aux pays de la Grande Caraïbe. Un des piliers sur lequel repose le Programme de travail de la Direction se fonde sur : **La réduction et l'élimination progressive des obstacles au commerce et à l'investissement dans la Grande Caraïbe.** Un domaine crucial où ces obstacles et barrières deviennent plus évidents est celui de la Facilitation commerciale et l'interconnectivité, et des éléments existants pour assurer un fonctionnement optimal du système de commerce régional. C'est dans ce domaine du programme que sont abordées les questions de la Facilitation commerciale et l'interconnectivité.

Les artisans de cette organisation envisageaient d'éliminer les barrières et défis que rencontrait le système commercial dans la Grande Caraïbe, de manière que chaque Membre et Membre associé de l'AEC puisse tirer parti des possibilités existant au sein de notre région de la Grande Caraïbe. Bien que des efforts importants aient été réalisés pour traiter les questions et les obstacles existant dans l'environnement commercial de la Grande Caraïbe, il reste encore d'innombrables entraves qui continuent de menacer la consolidation d'un espace économique soutenant et renforçant la capacité et le potentiel d'investissement des parties prenantes et des acteurs de la région de l'AEC.

L'absence de connectivité a été un aspect clé dans toute la Grande Caraïbe, étant données les médiocres liaisons entre les îles caribéennes, ainsi qu'avec les pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. Afin de contribuer au développement de meilleures liaisons entre les territoires, il est important d'analyser les obstacles et de définir les actions concrètes qui aideraient à améliorer l'efficacité opérationnelle des ports de la région, en vue de stimuler le commerce intra-régional par le biais du transport maritime de courte distance, en mettant l'accent sur le soutien des petits ports.

A l'issue de la XIX Réunion intersessionnelle du Conseil des Ministres de l'AEC et dans le but de renforcer la facilitation commerciale dans la Grande Caraïbe, le projet **Interconnectivité pour améliorer la Facilitation du commerce et du transport maritime de courte distance dans la Grande Caraïbe (TMCD)**, financé par le Gouvernement du Mexique, par le biais de l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), a été approuvé. Ce projet vise la promotion du développement commercial, en particulier en ce qui concerne le transport maritime de courte distance entre les pays de la Grande Caraïbe.

La Composante trois (3) de ce projet, implique la création sur le site web de l'AEC d'une base de données sur le commerce, relative aux importations et exportations des pays de la Grande Caraïbe. Cela revêt une grande importance, car il a été constaté qu'un des obstacles principaux au commerce que rencontrent les Etats membres, les Membres associés et les entités économiques, est celui de l'accès à l'information, les statistiques, les données, ainsi que le manque de connaissance des questions liées au commerce intra-régional, les règlementations, les procédures et les processus. La possibilité d'accès, ou le manque d'accès à l'information, est un aspect essentiel pour déterminer la participation efficace au monde des échanges; un système d'information offrant à toutes les parties prenantes une plate-forme d'accès à l'information et aux données s'avère donc fondamental.

On prévoit que les résultats de ce service d'expertise fourniront à l'AEC les considérations et les réponses nécessaires sur les sujets mentionnés ci-dessus, pour la création et l'entretien de cette base de données.

2.0 OBJECTIF

L'objectif de cette consultation est de fournir une expertise technique complète pour la création d'une Base de données en matière de commerce et un système d'information permettant la collecte et le transfert de données sur l'importation, l'exportation et les aspects commerciaux pertinents pour chaque Pays membre et Membre associé de l'AEC.

Objectifs spécifiques

Le Consultant fournira les services suivants:

- Créer une base de données d'information économique et commerciale, ainsi qu'un système permettant l'acquisition immédiate d'éléments d'information ayant trait aux différents sujets d'intérêt pour les exportations et importations (étapes, procédures et critères) de chaque Pays membre.
- Développer une liste électronique de biens produits dans la Région, ainsi que des tarifs applicables par pays.
- Amélioration de la production, la fiabilité, la qualité et la disponibilité en temps opportun de l'information sur le commerce et les données des pays de la Grande Caraïbe.
- Mise en place sur le site Web de statistiques sur le commerce et d'un inventaire des études relatives à l'économie et aux échanges.

3.0 PORTEE DES TRAVAUX A REALISER

Le Consultant devra:

- 3.1 Examiner l'information pertinente liée aux objectifs de l'AEC et **l'Interconnectivité visant à améliorer la facilitation du commerce et du transport maritime de courte distance dans la Grande Caraïbe (TMCD)**, pour bien connaître le but de

l'organisation en ce qui concerne ce projet et l'accès à l'information dans la région.

- 3.2 Préparer un rapport initial en précisant la méthodologie/l'approche du projet, ainsi que la mise en œuvre du plan de travail. Ce rapport sera distribué aux Etats membres pour recevoir leurs commentaires ;
- 3.3 Préparer un rapport intérimaire sur le progrès et l'état d'avancement du projet conformément aux termes du contrat. A cet égard, il devra identifier les noms et/ou les institutions avec lesquelles il y aura eu une collaboration;
- 3.4 Créer une base de données pour collecter et organiser de l'information sur le mouvement des échanges (importation/exportation) dans les Pays membres et Membres associés de l'AEC.
- 3.5 Mettre en œuvre le processus technique pour créer la plate-forme informatisée servant de support à l'information.
- 3.6 Assurer le fonctionnement de la page Web
- 3.7 Concevoir un système d'information répondant aux besoins spécifiques d'information et de données de chaque pays, des institutions concernées, du milieu des affaires et du public en général.
- 3.8 Elaborer un rapport final et un manuel d'utilisation de la base de données.

4.0 RESULTATS/PRESTATIONS:

Le Consultant devra présenter à la Direction du Commerce et à AMEXCID pour approbation, les éléments suivants:

Résultats	Délai de présentation
Un rapport initial comprenant notamment le détail de la méthodologie proposée et un plan de mise en œuvre du travail	Suivant la signature du contrat
Un rapport intérimaire sur les progrès et l'état d'avancement du projet	Suivant la signature du contrat

Le rapport final et la base de données créée avec le manuel d'utilisation de la base de données	Suivant la signature du contrat
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------

5.0 DUREE

Les termes et conditions du CONTRAT seront applicables pendant la durée du CONTRAT, qui sera de deux (2) mois, à partir de la date d'affectation le **1er Septembre 2015** ou de la date réelle de commencement du TRAVAIL, la première des deux étant retenue, et la DATE D'ACHEVEMENT sera le **31 Octobre 2015**.

6.0 PROPOSITION FINANCIERE

6.1 La proposition financière devra être présentée séparément et inclure tous les coûts administratifs, y compris, frais généraux, impression, affichage, copie et présentation.

7.0 CALENDRIER DE PAIEMENTS

Financement disponible **\$20,000 USD**
 Le paiement du Consultant pour les prestations signalées à la clause 4.0 ci-dessus, sera fait conformément au schéma suivant:

A l'approbation du Rapport initial	10%
A l'approbation du Rapport intérimaire	30%
A l'approbation du Rapport final	60%
Total	100%

8.0 QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE

Cette Demande de Propositions est offerte par le biais d'un appel d'offre ouvert et les Consultants/Sociétés de conseils/Organisations sont invités à soumettre une proposition. Un Consultant sera sélectionné via une sélection basée sur la considération de la qualité et des couts, et de procédures décrites par ces Termes de Références.

Les Consultants/Sociétés de conseil/Organisations éligibles devront avoir les qualifications et l'expérience indiquées ci-après:

Expert clé 1: Spécialiste en commerce international

- Diplôme de niveau master ou équivalent en économie, commerce international, gestion d'entreprises ou autres disciplines pertinentes des sciences sociales, comme le développement international et les sciences politiques, avec spécialisation en commerce international et développement.
- Connaissance de l'utilisation efficace de bases de données sur le commerce
- La connaissance des lois sur l'exportation et l'importation sera aussi un atout.
- Connaissance et expérience de travail dans la région de la Grande Caraïbe.
- Expérience dans la réalisation de recherches consultatives et l'élaboration de rapports analytiques de haute qualité;
- Excellente communication et capacité de présentation;
- La maîtrise de deux (2) des trois langues officielles de l'AEC (anglais, espagnol, français) sera considérée comme un atout.

Expert clé 2: Spécialiste en technologie de l'information

- Au minimum un premier diplôme d'associé en informatique/MIS, technologie de l'information, gestion de base de données, applications informatiques et/ou des cours pertinents technologies de l'information et la communication.
- La maîtrise de la gestion de bases de données, de logiciels standards modernes et de système d'exploitation sera estimé un avantage.
- Cinq (5) ans au moins d'expérience de travail dans le domaine des TIC, comme administrateur de systèmes, développement de logiciel, systèmes informatiques ou dans la gestion d'un réseau TI de moyenne à grande taille. Connaissance pratique d'installation d'équipement informatique, gestion du matériel des serveurs, logiciel/base de données, interface Web, bonne compréhension du protocole de contrôle de transmission ; connaissance approfondie de la configuration de systèmes.
- Expérience dans la réalisation de recherches consultatives et l'élaboration de rapports analytiques de haute qualité;
- Excellente communication et capacité de présentation;
- La maîtrise de deux (2) des trois langues officielles de l'AEC (anglais, espagnol, français) sera considérée comme un atout.

9.0 Information supplémentaire

Ce document ne représente qu'une demande d'intérêt et une proposition de fourniture de services d'expertise technique commerciale à l'AEC/AMEXCID, et ne doit pas être interprété comme une offre de la part de l'AEC/AMEXCID de conclure un accord pour la fourniture de ces services. Votre réponse sera traitée comme une offre de fourniture de ces services et non comme l'acceptation d'une offre quelconque de la part de l'AEC/AMEXCID.

10.0 Présentation de la proposition

Le(s) Consultant(s) éligible(s) devront présenter les propositions technique et financière en format électronique. Les propositions devront aussi inclure, notamment:

- 10.1 Enoncé de l'expérience pertinente, y compris des missions semblables réalisées / en cours d'exécution pendant les cinq (5) dernières années;
- 10.2 Description de l'approche : Buts et objectifs mesurables et méthodologie et Plan de Travail;
- 10.3 Indiquer la disponibilité pour effectuer le service de conseil pendant la période;
- 10.4 Joindre en annexes les pièces justificatives telles que curriculum vita

11.0 Soumission

Tous les documents requis doivent être complétés conformément aux dispositions de la Demande de Propositions et retournés à l'adresse indiquée ci-dessous :

**Direction du Développement du Commerce et des Relations
Economiques Extérieures
Association des Etats de la Caraïbe
5-7 Sweet Briar Road, St Clair, Port of Spain
Trinité et Tobago**

